



Monsieur Claude Wiseler
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 11 décembre 2024

Monsieur le Président,

Conformément aux dispositions de l'article 48 du règlement de la Chambre des Députés, nous, soussignés, membres du groupe parlementaire du LSAP, demandons qu'un vote séparé soit organisé sur les articles suivants du projet de loi n°8388 :

- **Article 2**
- **Article 7**

Cette demande s'inscrit dans le cadre de l'examen approfondi du projet de loi, afin de permettre une décision distincte sur ces articles spécifiques, compte tenu de leur portée et des implications qu'ils soulèvent.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération.

Signatures :

Taina B.

U. CRUCHTEN

Beate LENERZ

David Wagner

Marc Baum

#ZESUMMEN

Groupe parlementaire du LSAP
34, rue du Marché-aux-Herbes
L-1728 Luxembourg

Tél: (+352) 22 59 14-1
Fax: (+352) 22 59 14-82
lsap@chd.lu

lsap.lu